

RAPPORTS.

8.—Du Bureau des Commissaires, à l'effet d'accorder des privilèges à différentes personnes.

Sur proposition de M. l'éch. L. A. LAPOINTE, appuyée par M. l'éch. WELDON, il est

Résolu: Que ledit rapport soit reçu et adopté.

9.—Du Bureau des Commissaires, à l'effet d'amender une résolution au sujet d'un privilège accordé à la Succession Fortier.

Sur proposition de M. l'éch. L. A. LAPOINTE, appuyée par M. l'éch. RUBENSTEIN, il est

Résolu: Que la Règle 69 des Règles du Conseil soit suspendue et que ledit rapport soit reçu et adopté.

10.—Du Bureau des Commissaires, à l'effet de permettre à la "Bell Telephone Co." de pratiquer une tranchée dans l'avenue de l'Eglise.

Sur proposition de M. l'éch. L. A. LAPOINTE, appuyée par M. l'éch. BARBEAU, il est

Résolu: Que ledit rapport soit reçu et adopté.

11.—Du Bureau des Commissaires, transmettant une communication de Madame A. Tremblay, re inconviens causés par une manufacture de vinaigre.

Sur proposition de M. l'éch. L. A. LAPOINTE, appuyée par M. l'éch. CHARTRAND, il est

Résolu: Que ledit rapport soit déposé sur le bureau pour être pris en considération en même temps que le 32ème item de l'ordre du jour.

12.—Du Bureau des Commissaires, répondant à certaine question, re granit pour la Bibliothèque Municipale.

Sur proposition de M. l'éch. L. A. LAPOINTE, appuyée par M. l'éch. LETOURNEAU, il est

Résolu: Que ledit rapport soit reçu et que copie en soit transmise à MM. les échevins Larivière et Turcot.

13.—Du Bureau des Commissaires, transmettant les renseignements demandés au sujet du rapport recommandant l'approbation des plans soumis par la Dominion Bridge Company.

Sur proposition de M. l'éch. L. A. LAPOINTE, appuyée par M. l'éch. LETOURNEAU, il est

Résolu que ledit rapport soit déposé sur le bureau pour être pris en considération en même temps que le 3ème item de l'ordre du jour.

14.—Du Bureau des Commissaires, à l'effet de nommer M. J. T. Donald, analyste, en vertu des statuts refondus du Canada.

Sur proposition de M. l'éch. LETOURNEAU, appuyée par M. l'éch. MENARD, il est

Résolu: Que ledit rapport soit rejeté vu que l'appel qui avait été pris devant la Cour Supérieure du jugement de la Cour du Recorder relativement aux analyses du lait a été maintenu et que par conséquent les règlements de la Ville concernant le lait s'appliquent et que les analyses faites par les analystes de la Cité seront, à l'avenir, acceptées devant la Cour du Recorder.

15.—Du Bureau des Commissaires, réitérant le rapport concernant l'élévation des voies du Grand-Tronc.

Sur proposition de M. l'éch. L. A. LAPOINTE, appuyée par M. l'éch. LETOURNEAU, il est

Résolu: Que ledit rapport soit reçu et adopté.

16.—Du Bureau des Commissaires, réitérant un rapport au sujet de l'achat d'un terrain de la Succession Goyer, pour l'élargissement du Chemin de la Côte des Neiges.

Sur proposition de M. l'éch. ROCHON, appuyée par M. l'éch. ST-PIERRE, il est

Résolu: Que ledit rapport soit rejeté.

17.—Du Bureau des Commissaires, à l'effet de paver le Boulevard Monk, entre les rues St-Patrice et Jolicoeur, et à cette fin opérer le virement du crédit voté pour paver une autre partie dudit Boulevard Monk.

Sur proposition de M. l'éch. L. A. LAPOINTE, appuyée par M. l'éch. LETOURNEAU, il est

Résolu: Que ledit rapport soit reçu et adopté.

REPORTS.

8.—From Board of Commissioners, to grant certain privileges to different persons.

On motion of Ald. L. A. LAPOINTE, seconded by Ald. WELDON, it was

Resolved: That said report be received and adopted.

9.—From Board of Commissioners, to amend a resolution re permit granted to Estate Fortier.

On motion of Ald. L. A. LAPOINTE, seconded by Ald. RUBENSTEIN, it was

Resolved: That Rule 69 of the Rules of Council be suspended and that said report be received and adopted.

10.—From Board of Commissioners, to allow the Bell Telephone Co. to lay conduits on l' "Avenue de l'Eglise".

On motion of Ald. L. A. LAPOINTE, seconded by Ald. BARBEAU, it was

Resolved: That said report be received and adopted.

11.—From Board of Commissioners, transmitting a communication from Mrs. A. Tremblay re nuisance caused by a vinegar manufacture.

On motion of Ald. L. A. LAPOINTE, seconded by Ald. CHARTRAND, it was

Resolved: That said report be laid on the table to be considered with the 32nd order of the day.

12.—From Board of Commissioners, replying to a certain question re granite for construction of public library.

On motion of Ald. L. A. LAPOINTE, seconded by Ald. LETOURNEAU, it was

Resolved: That said report be received and that a copy of same be transmitted to Ald. Larivière and Turcot.

13.—From Board of Commissioners, transmitting information asked re recommendation made to approve plans submitted by the Dominion Bridge Co.

On motion of Ald. L. A. LAPOINTE, seconded by Ald. LETOURNEAU, it was

Resolved: That said report be laid on the table to be considered with the 3rd order of the day.

14.—From Board of Commissioners, to appoint Mr. J. T. Donald analyst in virtue of the Revised Statutes of Canada.

On motion of Ald. LETOURNEAU, seconded by Ald. MENARD, it was

Resolved: That said report be rejected, inasmuch as the appeal taken before the Superior Court of a judgment rendered by the Recorder's Court, concerning the milk inspection, was maintained, and that accordingly the municipal by-laws concerning the inspection of milk can be applied and the analysis made by the City Analysts, will in future be accepted before the Recorder's Court.

15.—From Board of Commissioners, reaffirming report concerning the elevation of the Grand Trunk Railway tracks.

On motion of Ald. L. A. LAPOINTE, seconded by Ald. LETOURNEAU, it was

Resolved: That said report be received and adopted.

16.—From Board of Commissioners, reaffirming a report re purchase of a piece of land from Estate Goyer, re widening of Côte des Neiges Road.

On motion of Ald. ROCHON, seconded by Ald. ST-PIERRE, it was

Resolved: That said report be rejected.

17.—From Board of Commissioners, to pave Boulevard Monk, between St. Patrick and Jolicoeur streets, and to vary for that purpose the appropriation voted to pave another portion of said Boulevard Monk.

On motion of Ald. L. A. LAPOINTE, seconded by Ald. LETOURNEAU, it was

Resolved: That said report be received and adopted.